

Quelles solutions techniques déployer pour réduire l'utilisation des produits phytos dans une commune rurale ?

Exemple de BEUGNIES



Journée de rencontre et d'échanges
« Vers une qualité accrue et une gestion
durable de l'eau en ville »
le 23 octobre 2012 à Lambres lez Douai



Situation géographique de BEUGNIES

⇒ se situe dans le Sud-Est du Département du Nord en plein cœur du PNRA

- ✦ à 100 km de Lille,
- ✦ à 45 km de Valenciennes,
- ✦ entre Maubeuge (13 km) et Avesnes sur Helpe (8 km)





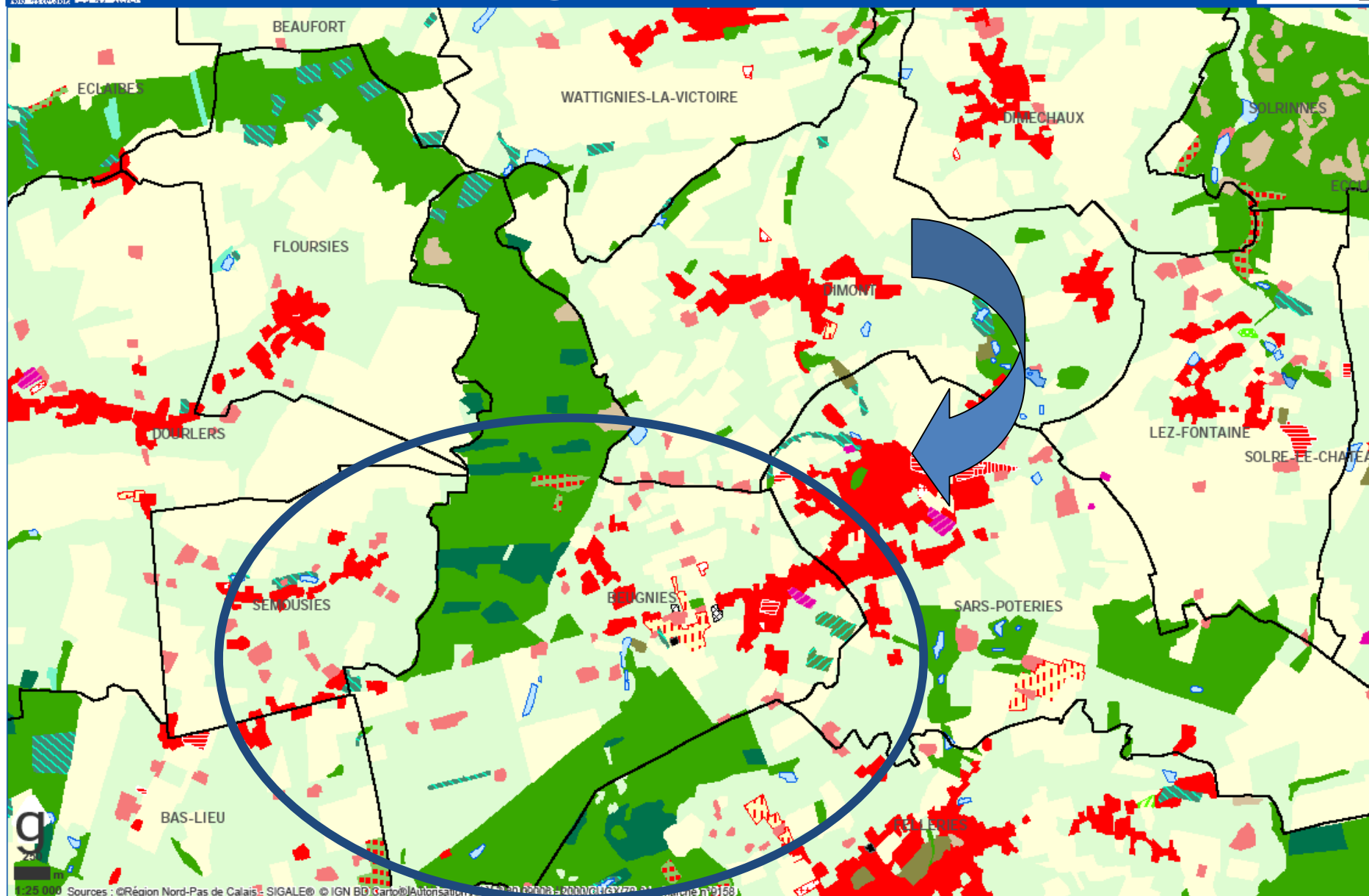
Le territoire de BEUGNIES

⇒ Commune rurale de :

- ✦ 550 habitants,
- ✦ 892 hectares (37% de prairies, 10% de cultures, 46% de bois, 6% surfaces artificialisées, 1% de milieux humides)
- ✦ 9 cours d'eau,
- ✦ 55 km de haies



Journée de rencontre et d'échanges – le 23 octobre 2012 - Lambres lez Douai



Le lancement d'une ORQUE



Journée de rencontre et d'échanges – le 23 octobre 2012 - Lambres lez Douai



LES ENJEUX DE LA QUALITE DE L'EAU

✓ Au niveau Européen

- Obligation du « bon état » quantitatif et qualitatif des masses d'eau à l'horizon 2015 au plus tôt, 2027 au plus tard (DCE)

✓ Au niveau Bassin Artois Picardie

- Mise en place d'Opérations de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE) sur les secteurs prioritaires afin d'améliorer la qualité des masses d'eau souterraine

✓ Au niveau Secteur d'étude

- Champs captants vulnérables



Lancement de l'ORQUE

SAINTAUBIN/SARS POTERIES dès 2006

sur 8 communes rurales dont BEUGNIES



LEGENDE

Sage de la Sambre

Limite du Sage

Secteur du DTMP 8 C

Limite du Secteur

Secteur du DTMP 45 C

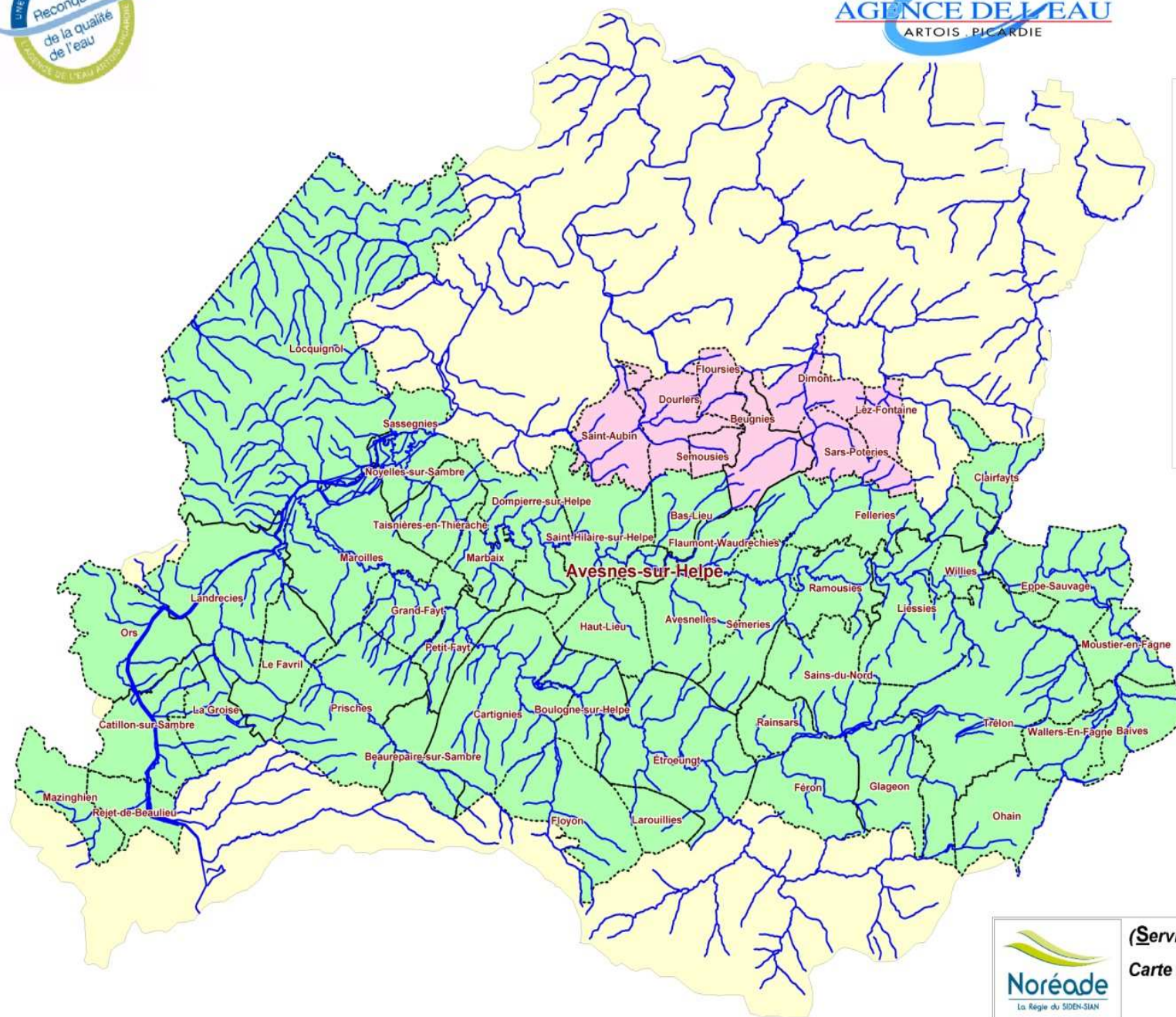
Limite du Secteur

Limite des Communes

Limite

Cours d'eau (BD Carthage)

Tracé





QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES

Taux de nitrates frôlant le maximum réglementaire des 50mg/l

Teneur en phytosanitaires dépassant ponctuellement le seuil des 0.1 μ g/l



OBJECTIFS DE L'ETUDE

**Comment concilier développement
économique, aménagement du territoire et
gestion durable des ressources en eau ?**



L'ORQUE C'EST DONC ...

Une approche globale de territoire (DTMP)



**Aboutissant à la mise en place d'un programme d'actions
visant à réduire l'ensemble des sources de pollution
diffuses et/ou ponctuelles.**

**Ces actions sont basées sur la concertation, la
sensibilisation et le volontariat**



Bilans des ORQUEs et plans d'actions

=> 5 volets :

- Milieu (cours d'eau...)
- Agriculture
- Industrie, Artisan
- Urbain (AC, ANC, Phytosanitaires non agricoles)
- Communication



Le recensement des risques de pollution en ZNA



Journée de rencontre et d'échanges – le 23 octobre 2012 - Lambres lez Douai



LES SURFACES ENTRENUES EN ZNA

- Les Surfaces Communales => allées, cimetières, trottoirs, fils d'eau, terrain de jeux...
- Les Routes Départementales => CER

Le programme d'actions en ZNA



Journée de rencontre et d'échanges – le 23 octobre 2012 - Lambres lez Douai



PROGRAMME D' ACTIONS « URBAIN »

2 FICHES ACTION « PHYTOSANITAIRES en ZNA »

- Réalisation des diagnostics de pratiques et de plans de désherbage communaux
- Limiter l'usage des produits phytosanitaires urbains (Charte d'entretien des espaces publics)

**Actions financées par l'AEAP et Noréade
Actions menées par la FREDON
en étroite
relation avec l'ensemble
des acteurs du territoire**

Actions menées en ZNA

Exemple concret sur le territoire de BEUGNIES



Journée de rencontre et d'échanges – le 23 octobre 2012 - Lambres-lez-Douai



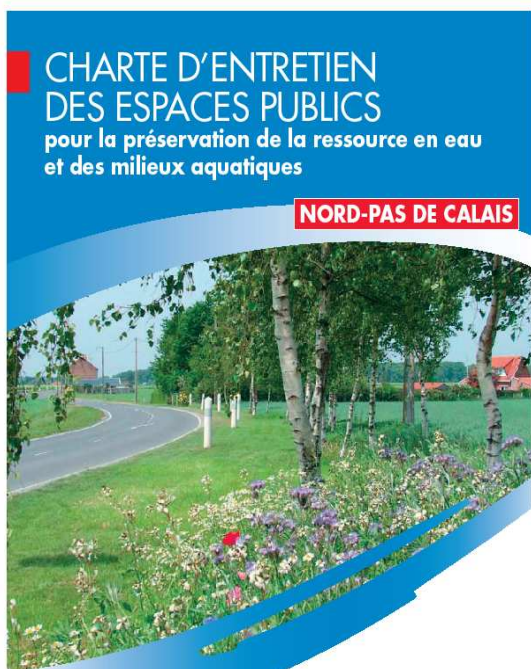
Actions menées en ZNA

- Diagnostic / Plan de désherbage réalisés en 2008
- Signature de la charte d'entretien des espaces publics le 5 mars 2010 (niveau 3)
- Suivi des pratiques / Charte d'entretien des espaces publics
- Mai 2012



CHARTRE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Signature le 5 mars 2010 (niv 3)



NORD-PAS DE CALAIS



AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE



CHARTRE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS ENGAGEMENTS



- Agissant en qualité de Maire(s) :
- 1 déclare avoir pris connaissance des différents niveaux de la Charte.
 - 2 s'engage à faire évoluer progressivement les pratiques d'entretien des espaces publics de ma collectivité.
 - 3 s'engage à ce que ma collectivité respecte les conditions du niveau 3 dans les 3 ans qui suivent l'adoption de la Charte (au minimum le niveau 3 dans les 3 ans).
 - 4 s'engage à tenir à disposition des partenaires, le cahier de suivi annuel durant au moins les 3 premières années.
 - 5 s'engage à maintenir à jour les pratiques d'entretien des espaces publics au fil des évolutions réglementaires.
 - 6 s'engage à agir au mieux, afin de maintenir le niveau 5 dans les 5 ans qui suivent l'adoption de la Charte.
 - 7 accepte de recevoir la visite de l'un des partenaires ou d'un partenaire venant effectuer un audit relatif à cette Charte.
 - 8 accepte que mon nom et celui de ma collectivité soient mentionnés dans la presse.
 - 9 sollicite l'habilitation à cette Charte.

Par : LEZ FEUTDINE le : 5 Mars 2010

Les Maires : [Signature] [Signature] [Signature] [Signature] [Signature] [Signature] [Signature] [Signature] [Signature] [Signature]

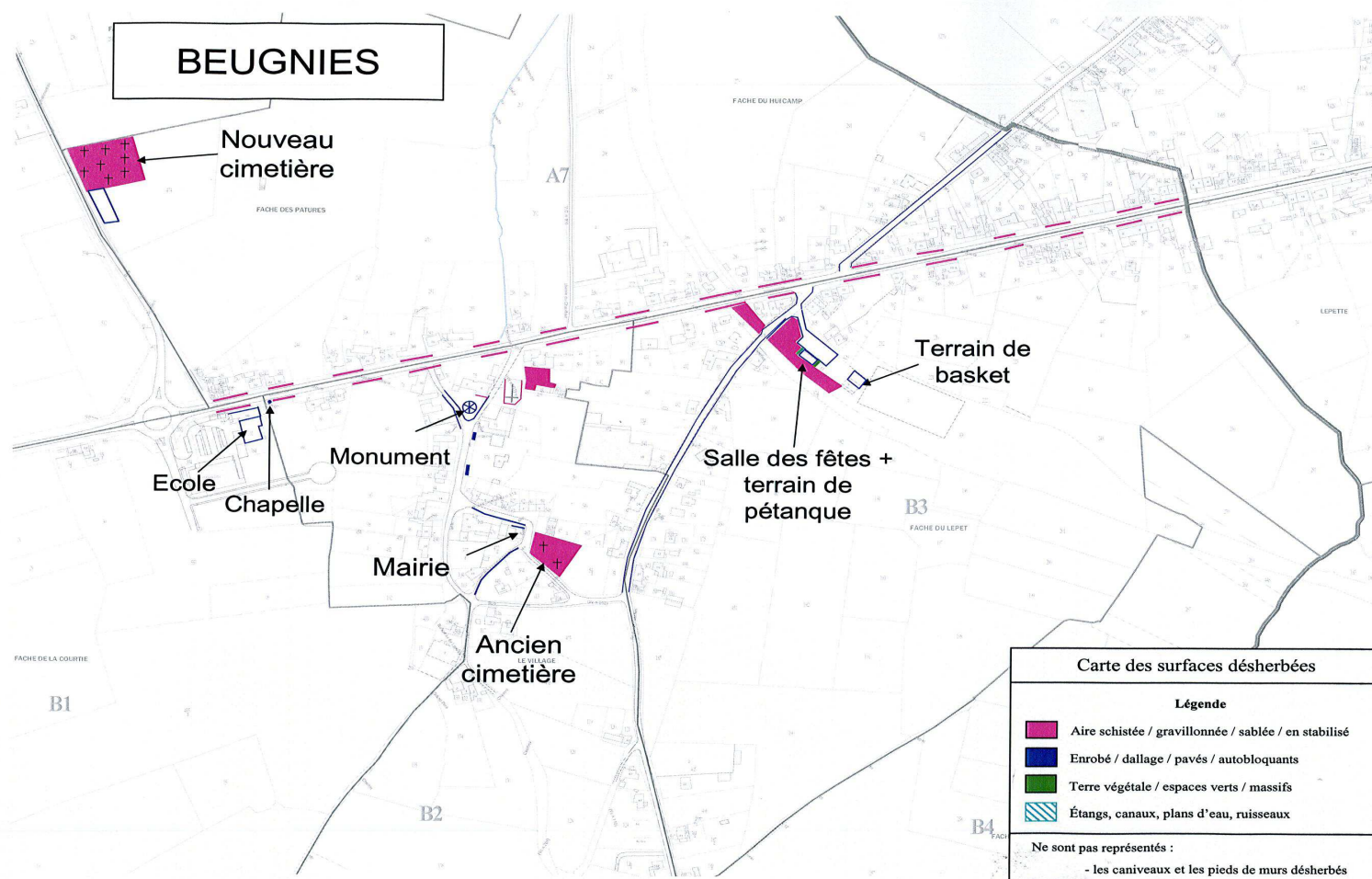
Communes : [Signature] [Signature] [Signature] [Signature] [Signature] [Signature] [Signature] [Signature] [Signature] [Signature]

Paul Rancit : [Signature] Alain Strohle : [Signature] Le Président de la Commission de Coordonner des Vallées de la Sambre, de la Thèze et de l'Oise : [Signature]

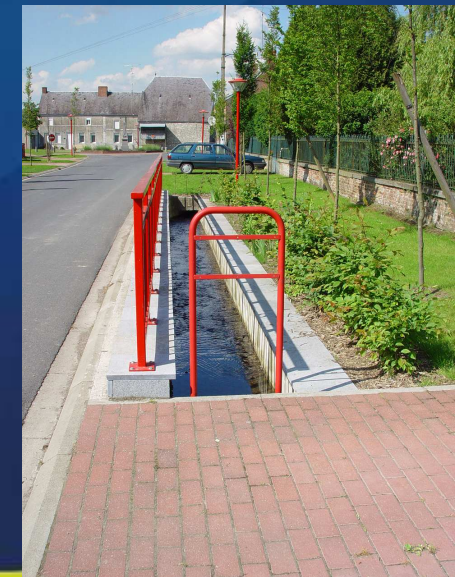
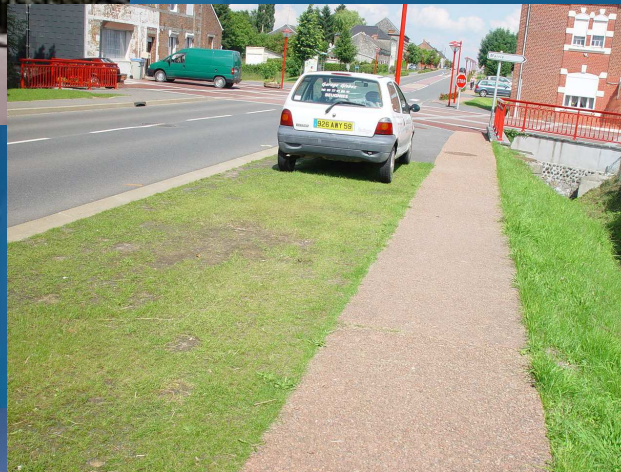
Président du Conseil d'Administration de Noréade : [Signature] Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie : [Signature]

* Dans le cadre des engagements de la Charte de signature.

Carte des surfaces dés herbées



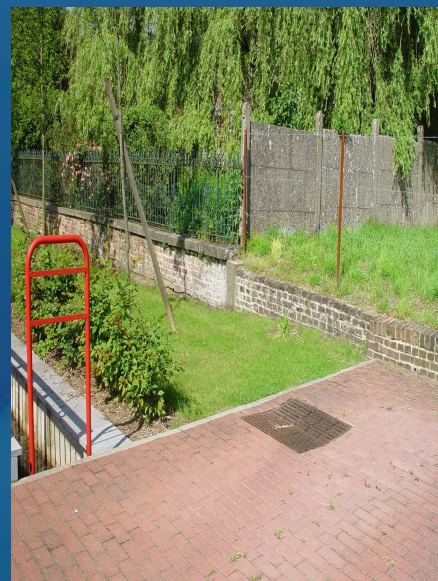
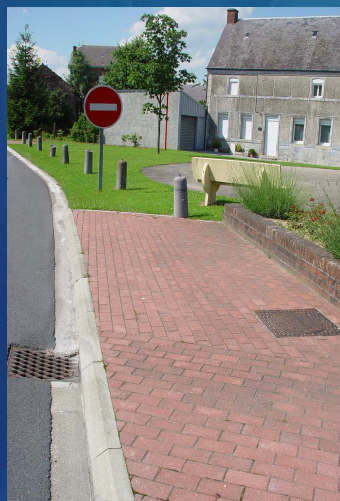
Espaces communaux





Rappels sur le plan de désherbage

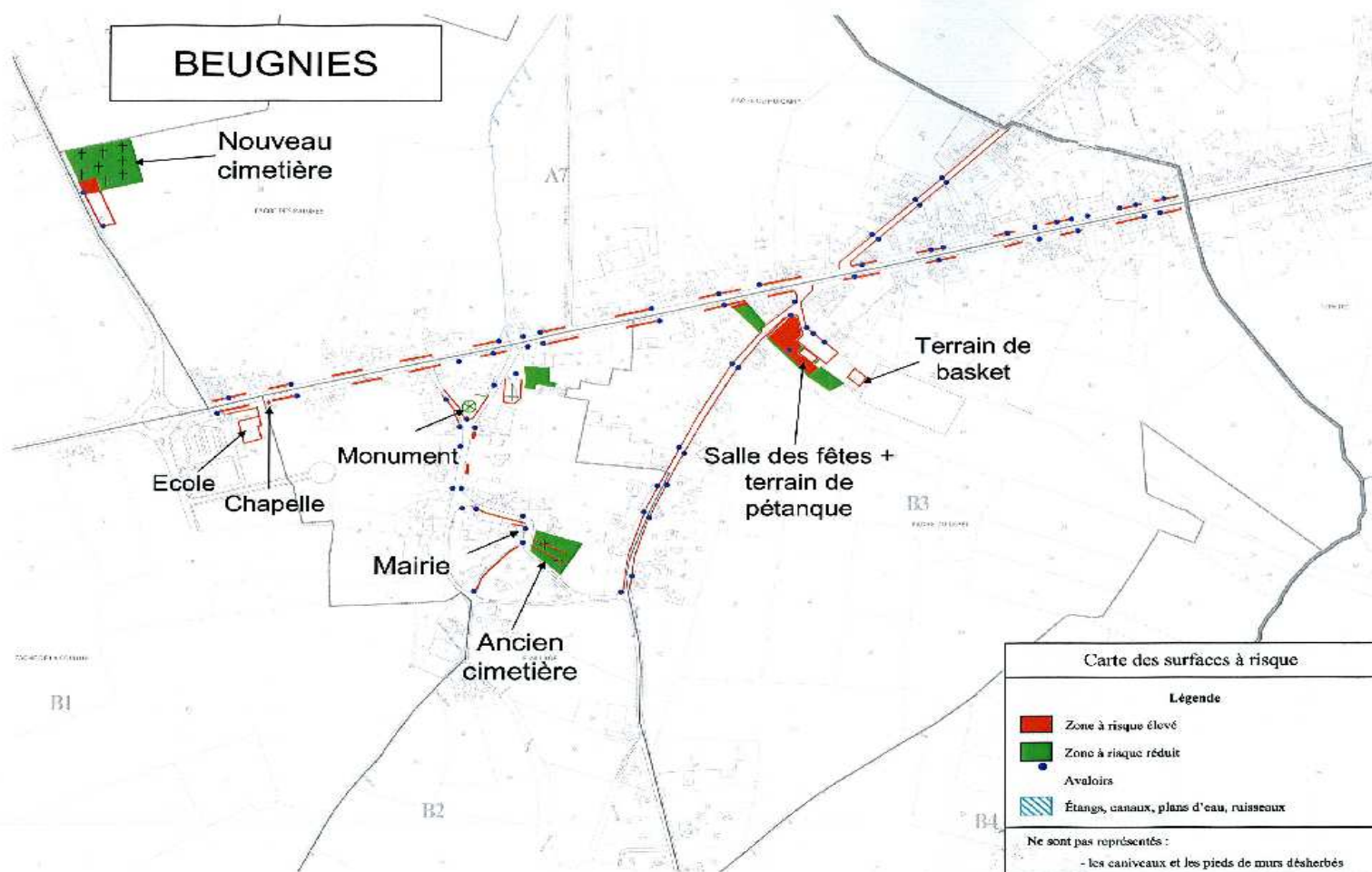
Zones à risque élevé :



Zones à risque réduit :



Plan de désherbage (surfaces à risques)





Caniveaux et fils d'eau

Préconisations :

Arrêt des phytos souhaité (**risque élevé**)

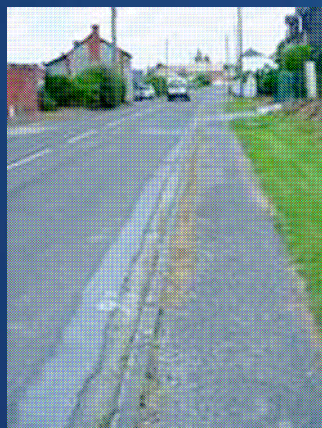
- Prévoir **réfection** des caniveaux/trottoirs

Sinon, avant réfection :

- Balayage/nettoyage manuel

(utiliser le pic-bine)

- et/ou désherbeur thermique à gaz



Caniveaux route de
Felleries/de Sars



Fil d'eau en pavés
devant la mairie

**2009 => balayage et désherbage
manuel + débroussaillage +
désherbage chimique ponctuel**

**Dès 2010 : balayage et désherbage
manuel**



Surfaces en autobloquants, pavés ou pierres bleues

Préconisations :

Arrêt des phytos souhaité (**risque élevé**)

- Cour d'école : pas de phytos
- Balayage/Brossage (microbalayeuse)
- Karcher et brossage manuel pour petites surfaces
- et/ou désherbage thermique gaz



Rue de l'Eglise



Cour de l'école



Rue nationale

Dès 2009 => balayage
et désherbage manuel
+ débroussaillage



Surfaces en autobloquants, pavés ou pierres bleues



Bordure massifs

Rue Nationale

Préconisations :



désherbage manuel (pic bine)
et/ou désherbage thermique
à gaz

2009 => désherbage
manuel

Dès 2010 => désherbage
manuel à la « lame » +
débroussaillage



Surfaces en autobloquants, pavés ou pierres bleues



Ruelle à côté de la mairie

Préconisations :

fauchage milieu
route si besoin

2009 => fauchage

Dès 2010 : pas de
désherbage

Pieds de murs ou de maisons



Pied de mur Route de Sars

Préconisations :

- Sensibilisation des riverains à l'environnement et au nettoyage des abords de leurs maisons
- Grattage (pic-bine) /Balayage/désherbage manuel
- Et/ou désherbage thermique à gaz

2009 => désherbage chimique ponctuel

dès 2010 : désherbage manuel



Pieds de murs ou de maisons



Pied de mur Parking Eglise

Préconisations :

laisser en herbe
faucher si besoin
semences fleuries

2009 => rotofil

**dès 2010 : désherbage
manuel**

Pieds de murs ou de maisons



Pied de mur Eglise

Préconisations :

fleurir ou
faucher le pied de mur :
rotofil/reciprocator

2009 => plantations
d'hortensias le long du
mur - mulchés

dès 2010 =>
désherbage manuel

Surfaces gravillés



Terrain gravillonné salle des fêtes



Préconisations :

- Petites surfaces : ratissage, désherbage thermique à gaz
- Matériel de désherbage mécanique

2009 => traitement chimique
Dès 2010 => pas de désherbage

Pieds d'arbres



Pieds d'arbres rue Nationale



Préconisations :

Ne plus désherber ces surfaces – les reconvertir !

- Les laisser en herbe -faucher
- Les mulcher
- Les planter : aspect esthétique bien perçu par les habitants : Plantes couvre-sol par exemple, semences fleuries, plantes vivaces,...

**Dès 2009 => mulch
ou rotofil**

Cimetières



Allée centrale ancien cimetière



Préconisations :

- Ancien cimetière : allée centrale et près du point d'eau (**risque élevé**)

Désherbage manuel, thermique à gaz

- Nouveau cimetière : risque réduit sauf près du point d'eau : désherbage manuel
près du point d'eau

Dès 2009 => traitement

Chimique au printemps, puis rattrapage

Dès 2010 => désherbage manuel avec outil

massifs



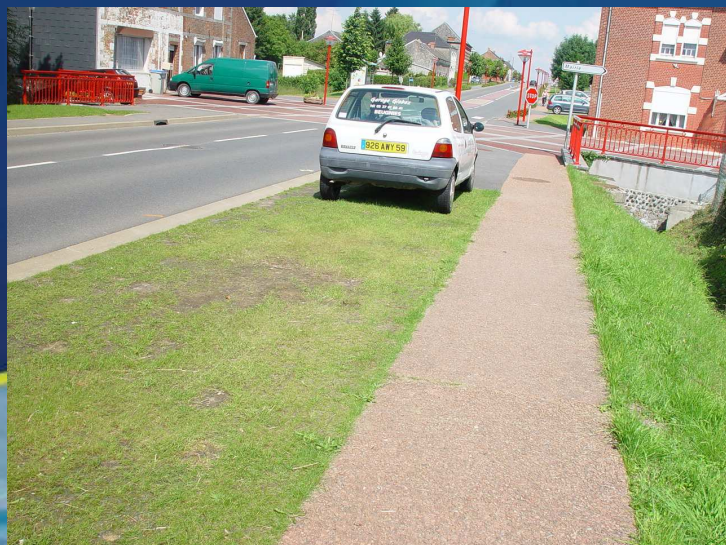
Préconisations :

- Certains massifs sont à **risque élevé** (à proximité d'avaloirs...) : ne plus les désherber chimiquement
- Poursuivre le mulchage, et compléter éventuellement avec désherbage manuel si besoin
 - Utiliser plantes couvre-sol ...

Dès 2009 => mulch



Surfaces en herbe



Journée de rencontre et d'échanges – le 23 octobre 2012 - Lambres lez Douai



Bilan

- ⇒ **Passage du niveau 3 de la charte au niveau 5**
- ⇒ **100% des surfaces non traitées depuis 2010**
- ⇒ **Sensibilisation des habitants de BEUGNIES (article, lettre d'information...) aux changements des pratiques**
- ⇒ **Respect de la réglementation**
- ⇒ **Implication de l'ensemble des acteurs du territoire (CER, agriculteurs, collectivités, ...)**
- ⇒ **Formation et information des employés communaux**
- ⇒ **Achat d'un broyeur de végétaux par la Com de Com (gain financier, à la disposition des habitants et des communes)**
- ⇒ **Démonstration de matériel alternatif au désherbage chimique**
- ⇒ **...**

article communal

BEUGNIES

agit pour préserver la qualité de l'eau du bassin versant de
St Aubin-Sars-Poteries



Noréade, la Régie du SIDEN[®]-SIAN, en charge de l'alimentation en eau de nombreuses communes dans l'Avesnois, a lancé fin 2006 **un projet sur le bassin versant de St Aubin-Sars-Poteries**, visant à mieux protéger la ressource en eau. Il s'agit de limiter les pollutions agricoles, et non agricoles (industrielles, artisanales, liées à l'assainissement...). Le territoire inclut 8 communes et les différents acteurs locaux participent à la démarche.

Un des objectifs de cette action collective, soutenue financièrement par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, est de **réduire les pollutions liées aux produits phytosanitaires** (herbicides, insecticides...) **en zones non agricoles**. Ainsi, les communes et les gestionnaires des routes du bassin versant (Conseil Général 59, DIR^{***} Nord), avec l'appui de la FREDON^{****} Nord Pas-de-Calais, sont concernés.

Quels sont les principaux acteurs locaux en Zones Non Agricoles?

Les communes de **BEUGNIES**, Dimont, Dourlers, Floursies, Lez-Fontaine, Saint Aubin, Sars-Poteries et Semousies, ainsi que les gestionnaires des routes du bassin versant (Conseil Général 59, DIR^{***} Nord), avec l'appui de la FREDON^{****} Nord Pas-de-Calais.



Mulch aux pieds des rosiers, rue Nationale

Engazonnement des places de stationnement, rue Nationale



Comment BEUGNIES participe à ce projet ?

En 2008, votre commune a réalisé un diagnostic de ses pratiques phytosanitaires et un plan de désherbage.

Cette année **BEUGNIES** a revu ses pratiques et a choisi de **réduire le désherbage chimique sur la commune, préférant d'autres techniques plus respectueuses de l'environnement.**

Cela se concrétise par une réduction d'environ 15% des espaces désherbés chimiquement au profit d'un **désherbage manuel**, d'un **débroussaillage**, de la **mise en place de mulch dans les massifs floraux**, et **aux pieds d'arbres**, limitant les interventions de désherbage. Les surfaces imperméables, en autobloquants, ne sont plus désherbées chimiquement.

lettre d'information

☛ Si vous avez des remarques ou des attentes en rapport avec cette lettre d'information, ou des questions liées à l'utilisation des produits phytosanitaires, n'hésitez pas à nous contacter :

Noréade La Régie du SIDEN-SIAN
Contact Mme Chantal LEFEBVRE Tél : 03-20-66-43-28 Fax : 03-20-66-44-44

FREDON Nord Pas-de-Calais
Contact : Mme Sylvie BAROIS Tél : 03-21-08-62-90 Fax : 03-21-08-64-95

Avec le soutien financier de :



Bassin versant de St Aubin Sars-Poteries Lettre d'information en Zones Non Agricoles n°8



Lierre chez un particulier



Merci

